



## ÉDITO

Le premier Anniversaire des « 100 Entreprises pour l'Emploi » s'est déroulé le 7 Octobre dernier à l'UGC Confluence et a réuni 250 entreprises.

Cette mobilisation montre encore une fois la volonté et la détermination des acteurs économiques et institutionnels de notre territoire à agir ensemble et de façon concrète pour l'emploi. C'est l'originalité et la force de la démarche des « 100 Entreprises pour l'Emploi » : un réseau de partenaires qui construisent, expérimentent et développent des solutions en faveur de l'emploi.

Cette soirée nous a permis de dresser les premiers résultats de ces collaborations.

Plus de 53% des 745 engagements pris il y a un an ont été réalisés comme ont pu en témoigner les sociétés April, Age et Perspectives, Orange, Mille et un repas ou encore BlueLy.

Fait nouveau et remarquable pour l'année 2013, 76 nouvelles entreprises ont souhaité s'engager aux côtés de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon portant ainsi le nombre de signataires à 213.

Elles pourront rapidement s'appuyer sur nos équipes pour leurs projets de recrutement, la promotion de leurs métiers, l'accompagnement au retour à l'emploi de personnes éloignées de l'emploi, le développement de la formation ou encore pour s'impliquer dans une collaboration territoriale.

Enfin, Michel Lussault, Géographe, Professeur des Universités à l'ENS Lyon nous a permis à travers son intervention de nous projeter un peu et réfléchir à la problématique de « l'Urbanisation, nouvel horizon du monde ».

*La Présidente Maison de l'Emploi  
et de la Formation*

## Les dernières manifestations

- 5 décembre Speed dating professionnel
- 5 décembre Mini-dating propreté
- 12 décembre Dating séniors, ...

## Événement

**1<sup>er</sup> anniversaire « 100 Entreprises pour l'Emploi » :  
213 entreprises partenaires, un pari réussi !**

En 2012, la Maison de l'Emploi et de la Formation lançait l'opération « 100 Entreprises pour l'Emploi ». Un an après, elle souhaitait fêter avec ses entreprises partenaires, toutes les actions mises en œuvre en faveur de l'emploi et de la formation.

Le lundi 7 octobre, 250 entreprises se sont retrouvées au cinéma UGC de Confluence pour, témoigner, échanger et tracer les perspectives de l'année 2014. Toutes ont en effet, confirmé leur engagement et leur volonté de poursuivre ces initiatives au service du développement économique et humain de notre territoire.





**Mme Blandine PEILLON**  
Dirigeante de Jours de Printemps,  
Vice-Présidente du SAPRA  
(Service A la Personne Rhône-Alpes)

**Pouvez-vous vous présenter ? votre entreprise ?**

Jours de Printemps est une entreprise de 80 personnes (CA de 2M€) spécialisée dans les services à la personne (service à domicile, gouvernante, employés de maison, bricoleurs...) et les services aux entreprises (hôtes et hôtesse d'accueil, conciergerie...).

Nous proposons ainsi plus de 10 métiers différents ouverts à toutes les compétences et à tous les profils; une seule obligation « le savoir-être ».

**Pourquoi vous êtes vous engagé aux côtés de la maison de l'emploi dans le cadre de l'action « 100 entreprises pour l'emploi » ?**

Jours de Printemps recrute en permanence des profils très différents, jeunes, seniors, personnes qualifiées ou non,... notre agence n'a que 6 ans et nous avons déjà créé + de 80 CDI dans différents métiers de services

Cette diversité, je la retrouve à la Maison de l'Emploi. C'est un formidable vivier qui me permet également de valoriser fortement nos métiers. Etre employé de maison par exemple, c'est un vrai métier nécessitant une formation que nous pouvons procurer au candidat, même s'il n'est pas qualifié. Recruter un concierge d'entreprise est un nouveau métier basé sur le relationnel nous pouvons construire cette recherche atypique avec la MDEF.

**Quelles actions en faveur de l'emploi avez-vous déjà développées avec la MDEF ?**

Pour recruter, notre ambition est, avant tout, de valoriser nos métiers. Nous avons donc participé à de nombreux rendez-vous organisés par la Maison de l'Emploi : rencontres métiers, dating emplois... et nous axons aussi beaucoup notre action sur les mises en situation permettant la découverte de nos métiers. De nombreux stages et entretiens individuels ont ainsi été proposés aux divers profils rencontrés sur les événements de la Maison de l'Emploi.



**Mr Rudolph CAREY**  
Arhpaieges

**Pouvez-vous vous présenter ? votre entreprise ?**

Arhpaieges est une jeune entreprise créé en octobre 2011

Prestataire de service, nous sommes spécialisés dans l'accompagnement de société en matière sociale, notamment au niveau du traitement des payes (fiches de salaires, déclarations de charges sociales...). Nous pouvons également former les chefs d'entreprises à quelques approches spécifiques pour bien comprendre et approfondir les différents mécanismes (paye, RH...).

**Pourquoi vous êtes vous engagé aux côtés de la maison de l'emploi dans le cadre de l'action « 100 entreprises pour l'emploi » ?**

Chez Arhpaieges, nous aimons comprendre et apporter des solutions. Le marché de l'emploi est compliqué. Les différents acteurs, au premier rang desquels les demandeurs d'emploi, ont besoin de se familiariser avec un environnement parfois perçu comme hostile. Il faut rassurer, expliquer les mécanismes, aider à se présenter, apprendre à appréhender une situation nouvelle... La diversité des demandeurs d'emploi et leurs problématiques spécifiques (rupture sociale, jeunes, seniors, handicap...) fait que nous nous devons de participer à cette initiative.

**Quelles actions en faveur de l'emploi envisagez-vous de développer avec la MDEF ?**

Pour cela, nous participons à de nombreuses opérations organisés et réalisons beaucoup de simulations d'entretiens d'embauche ; ceci permet l'échange, de re-instaurer des repères et de la confiance... et de redécouvrir les réalités de l'Emploi.

## Zoom sur l'action parrainage

La mission locale de LYON, comme beaucoup d'autres développe depuis quelques années des liens avec des entreprises désireuses de s'engager dans du mécénat de compétences notamment en parrainant des jeunes en recherche d'emploi.

Créé à l'initiative des Missions Locales, le parrainage s'adresse aux personnes en recherche d'emploi dont le projet professionnel est défini.

Ainsi, des bénévoles actifs ou retraités s'entretiennent une à deux fois par mois avec un candidat en recherche d'emploi pour lui permettre d'accéder durablement au marché du travail

Les parrains et les marraines conseillent, apportent une aide personnalisée, font profiter de leur réseau des filleuls qui manquent souvent de confiance en eux et de méthode.

La mission locale de LYON organise un réseau de 174 parrains

répartis en 90 entreprises partenaires. Plusieurs d'entre elles ont intégré ce réseau en signant la charte des 100 entreprises pour l'emploi : APRIL, ADECCO MEDICAL, QUOVIVE, CARGO, BONNE REPOSE, ARPHAIEGES, MAS ET COMPAGNIE, SONKEI RH, ALDES, BYBLOS...soit 46 filleuls sur les 110 parrainés.

D'autres entreprises partenaires des « 100 Entreprises pour l'Emploi » sont en attente de rencontres avec des filleuls ou en découverte de l'action.

Enfin, la mission locale met en relation parrain et filleul, leur apporte un soutien méthodologique et logistique et mobilise ses ressources pour que le parrainage soit un succès.

La durée moyenne d'un parrainage est de 4 à 5 mois et 45% des candidats obtiennent un emploi pérenne à l'issue de l'action. 85% des parrainés en 2012 ont apprécié ce suivi qui leur a redonné confiance en eux et leur a permis de mieux organiser leur recherche.



## Les emplois francs : un nouveau dispositif pour l'emploi des jeunes

L'objectif du dispositif « emplois francs » est d'inciter les entreprises à recruter des jeunes de moins de trente ans rencontrant des difficultés particulières à trouver un emploi et résidant dans l'une des zones urbaines sensibles (ZUS) éligibles par l'arrêté du 7 novembre 2013 à savoir Bron, Décines-Charpieu, Fontaines sur Saône, Givors, Grigny, Lyon 1,3,7,9, Meyzieu, Oullins, Pierre-Bénite, Rillieux la Pape, Saint Fons, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne.

Les employeurs concernés sont uniquement ceux du secteur marchand. Les jeunes concernés doivent avoir moins de 30 ans à la date du dépôt de la demande d'aide, résider depuis au moins six mois consécutifs dans

une ZUS éligible au dispositif, être à la recherche d'un emploi depuis au moins 12 mois dans les 18 derniers mois. Aucune condition de diplôme ou d'expérience n'est demandée.

Ce recrutement repose uniquement sur des postes en CDI à temps complet. L'aide de l'Etat sur ce dispositif est de 5000€ versé en deux fois. Le premier versement s'effectue à l'issue de la période d'essai et le second après le 10<sup>ème</sup> mois. Un cumul d'aides est possible avec les aides accordées dans le cadre des contrats de professionnalisation ainsi que les réductions Fillon.